



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES
DE L'ETAT POUR LA MODERNISATION DE
L'ECLAIRAGE PUBLIC AU TITRE DU DISPOSITIF
«DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT
LOCAL 2024 (DSIL)»**

**DÉCISION N° DM-24-054
EN DATE DU 28 FEVRIER 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT le projet de rénovation de l'éclairage public sur le territoire de la commune ;

CONSIDÉRANT que les dépenses objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du dispositif de la dotation de soutien à l'investissement local « DSIL 2024 » ;

CONSIDÉRANT l'urgence écologique et la nécessité d'apporter des solutions au réchauffement climatique;

D É C I D E

DE SOLLICITER auprès de l'Etat une subvention au titre du dispositif de la dotation de soutien à l'investissement local « DSIL 2024 » d'un montant de 364 703,74 € soit 80% du montant hors taxes des dépenses éligibles retenues pour cette opération ;

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

| |
|--|
| Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20240228-lmc1H11720H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/02/2024 Date de Publication : 28/02/2024 |
|--|